



Préavis de la Municipalité au Conseil communal
N° 17/2021 – 2026
Sécurisation du Giratoire Bré/Centre

Date retenue pour la séance de commission d'étude :

Jeudi 10 février 2022 - 19h30

Bâtiment administratif, salle Sorge

24.01.2022

Au Conseil communal de Crissier

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Le présent préavis vous présente la sécurisation du giratoire Bré/Centre en vue de ralentir le trafic, sécuriser les piétons et améliorer la sécurité routière. Il a pour objet la demande d'un crédit de CHF 400'000. - TTC pour la mise en conformité de la zone autour du giratoire Bré/Centre par des aménagements adéquats.

2. Contexte général

Le chemin du Bré est un axe très fréquenté par les écoliers et a un trafic piétons important. Les études précédentes, en particulier celles liées au postulat « Pour un trajet sécurisé pour l'école » montre un déficit de sécurité.

Le tourner-à-droite depuis le pont de la Carrière trop large permet une vitesse élevée aux véhicules et diminue leur attention sur les usagers du passage piétons. Il n'y pas la distance de sécurité pour l'arrêt d'un véhicule entre le giratoire et le passage piétons.

Afin d'améliorer la sécurité routière, une étude de projet est en cours afin d'instaurer une limite de vitesse de 30 km/h dans Crissier village. Dans le cadre d'aménagement de la zone 30, la Commune prévoit donc la sécurisation de la zone autour du giratoire chemin du Bré / rue du Centre (Figure 1).

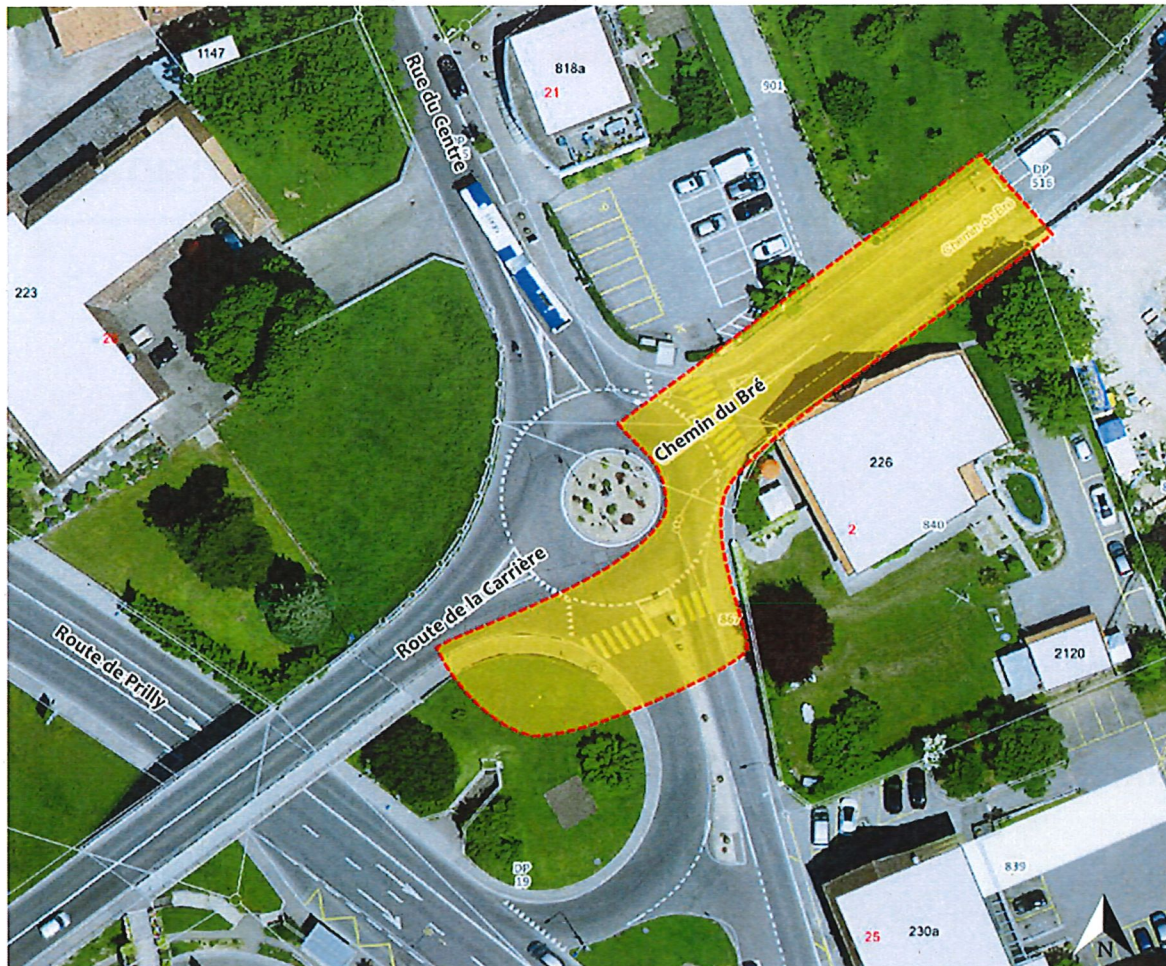


Figure 1: Périmètre d'étude

3. Description des travaux

En collaboration avec le service de l'urbanisme, l'étude préliminaire de l'avant-projet a été réalisée par le bureau Transitec SA qui propose des solutions de réaménagement pour la sécurisation des différents usagers. Le bureau Holinger SA a été mandaté pour le projet de l'ouvrage.

Le projet a été mis à l'enquête, sous réforme LATC, du 6 novembre 2021 au 5 décembre 2021. Il n'a pas suscité d'opposition. A l'heure de l'établissement du présent document, le permis de construire n'est pas encore délivré, car en attente de la synthèse cantonale.

Les points principaux intégrés dans ce projet sont les suivants :

- Le réaménagement complet de la chaussée et des trottoirs avec l'assainissement du bruit.
- L'identification de la future zone 30 se fait par un plateau surélevé de la chaussée sur le chemin du Bré. La surélévation de chaussée réduit la vitesse et offre ainsi une protection élevée complémentaire à la modération du trafic.
- La largeur de trottoir de part et d'autre de la chaussée de minimum 1.5 m sera respectée dans la mesure du possible.
- La mise aux normes des passages à piétons.
- Les traversées piétonnes sont sécurisées par des îlots. Le rétrécissement de chaussée à l'aide des îlots améliore les conditions de visibilité et réduit les distances de traversée.
- L'emplacement de l'éclairage public est adapté et mis aux normes par rapport aux passages piétons.
- L'adaptation du tourner-à-droite depuis le pont de la Carrière.
- L'adaptation de la barrière garde-corps, au sud du giratoire, le long du trottoir.
- Le réaménagement de la sortie d'accès privé et de parking. Un trottoir traversant est prévu pour permettre l'accès des véhicules aux parcelles privées.
- La gestion d'évacuation des eaux de chaussée.
- L'adaptation de la signalisation horizontale et verticale.

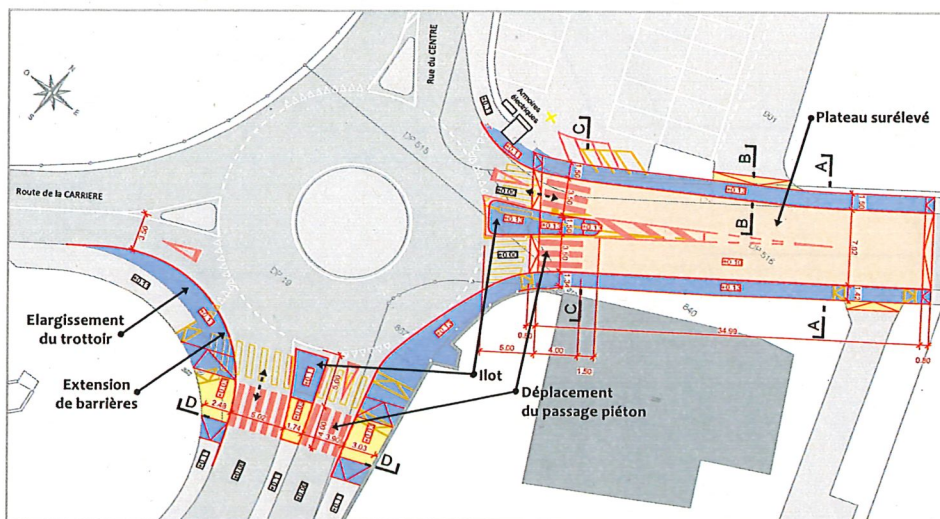


Figure 2 : Projet de réaménagement

4. Phasage des travaux

Le planning est composé de 4 phases principales selon la figure n°3. La circulation piétonne lors de l'exécution des travaux sera déviée par le trottoir d'en face selon l'avancement du chantier. Dans le cas de traversées pour les raccordements, des passerelles piétons seront mises en œuvre afin de toujours maintenir l'accès. La sécurité des piétons sera assurée par une signalétique et un balisage spécial. Les travaux seront réalisés sous protection de lattes en bois pour délimiter la zone chantier.

Une attention particulière sera portée au cheminement des écoliers pour chaque phase.

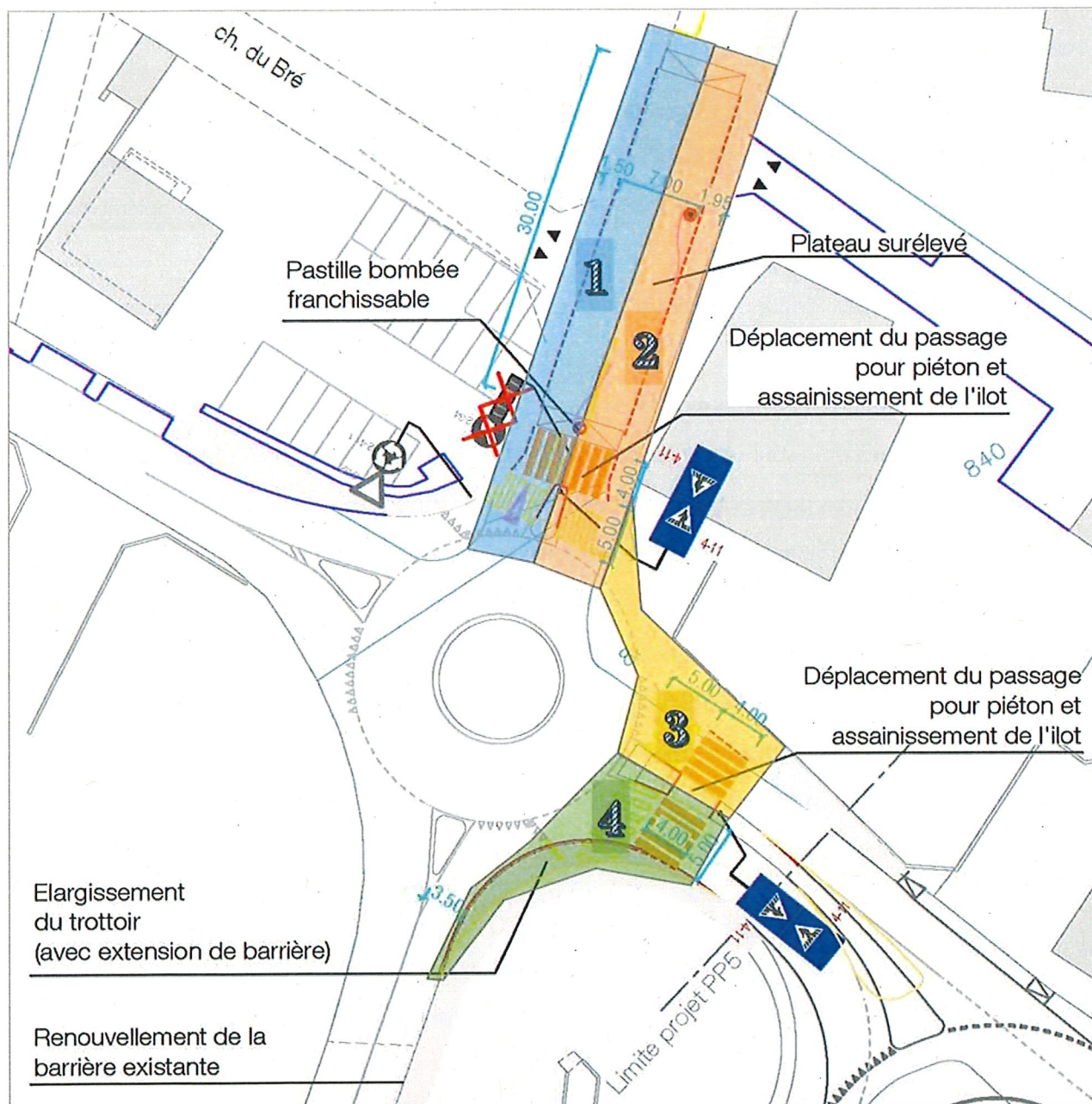


Figure 3 : Phasage des travaux

5. Devis

Sur la base du devis établi par le bureau Holinger SA à +/-10%, le montant des travaux est :

DESCRIPTION	MONTANT
Compte d'attente n°430.5010.849 Adjudication : CHF 29'900.- Etat au 01.12.2021 : CHF 8'809.- Montant clôture	CHF 15'000.-
Travaux de génie civil	CHF 250'000.-
Travaux GC, revêtement de chaussée et aménagements	CHF 220'000.-
Modification de réseaux enterrés	CHF 30'000.-
Travaux de marquage	CHF 20'000.-
Mât d'éclairage public et alimentation	CHF 30'000.-
Honoraires ingénieurs – phase réalisation	CHF 25'000.-
Honoraires géomètres	CHF 5'000.-
Divers imprévus	CHF 25'000.-
Sous total HT	CHF 370'000.-
TVA 7,7%	CHF 28'490.-
Montant TTC	CHF 398'490.-
Arrondi	CHF 1'510.-
TOTAL PREAVIS 17/2021-2026	CHF 400'000.-

Le plan quinquennal des investissements 2022-2026 attribue au compte 430.5010.779 « Place Frédy Girardet, réalisation, requalification & modération trafic » le montant de CHF 2'300'000.-

Cependant, afin de clarifier et simplifier des procédures de réalisation, le présent projet a été retiré du compte 430.5010.779 et un nouveau compte 430.5010.849 a été créé pour le projet « Sécurisation du giratoire du Bré/Centre ».

6. Influence sur le budget de fonctionnement (charges induites)

La route et le trottoir étant déjà existants dans le domaine public communal, l'influence sur le budget de fonctionnement est négligeable.

De même pour l'éclairage public.



7. Financement

<i>Plan des investissements 2022-2026</i>			
Les investissements du présent préavis ne figurent pas au plan quinquennal 2022-2026.			
Total des investissements prévus de 2022 à 2026			Fr. 115'459'000
Divers préavis déjà votés			Fr. 62'580'000
Préavis en cours au 14 mars 2022			
15/2016-21	Mise en séparatif du réseau d'évacuation Quartier Beau-Site & Chemin des Oiseaux	Fr. 1'040'000	
17/2016-21	Sécurisation du giratoire Bré/Centre	Fr. 400'000	
18/2016-21	Parcelle no 881 Construction d'une place de jeux	Fr. 95'000	
19/2016-21	Collège de Marcolet - parking souterrain Contrôle d'accès	Fr. 300'000	Fr. 1'835'000
Solde des investissements à voter selon plan 2022-2026			Fr. 52'249'000
Ecart défavorable par rapport au plan d'investissements 2022-2026			Fr. 1'205'000
<i>Plan de financement des investissements proposé</i>			
Montant du crédit souhaité			Fr. 400'000
Mode de financement	Ces investissements seront financés par un emprunt non affecté qui sera souscrit afin de financer les dépenses d'investissements non couverts par la marge d'autofinancement.		
Amortissements	Ces coûts qui sont considérés comme des dépenses thématiques au sens de la péréquation seront amortis, dans un délai de dix ans, par des prélèvements annuels dans le fonds de réserve no 9282.21 "Investissements thématiques en cours votés" qui aura été préalablement approvisionné à cet effet par un prélèvement dans le compte 9282.50 "Investissements futurs à voter".		
Charges de fonctionnement	Les frais de fonctionnement sont traités sous le chapitre 6 du présent préavis.		



8. Conclusions

Au vu des éléments invoqués dans le présent préavis, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Crissier

- Vu le préavis municipal n° 17/2021-2026 du 24 janvier 2022
- Vu le rapport de la Commission chargée de l'étude
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de construction d'un montant de **CHF 400'000. -TTC**, destiné aux travaux d'aménagements du projet « Sécurisation du giratoire Bré/Centre », selon les détails figurants au plan de financement du présent préavis.

Adopté par la Municipalité en séance du 24 janvier 2022

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

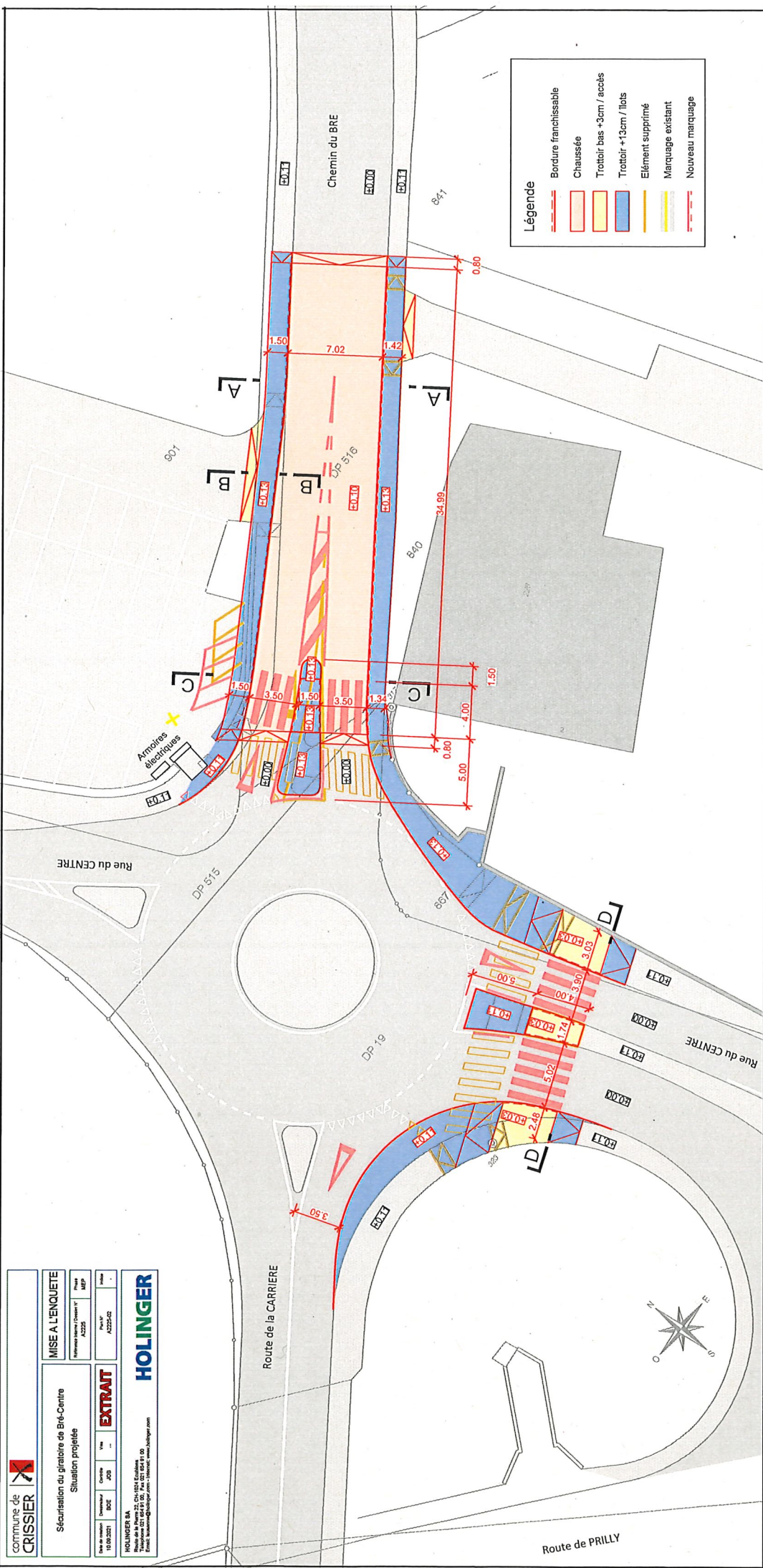
Laurent Bovay

Marie-Christine Berlie



Délégué de la Municipalité à convoquer : Mme Nathalie Jaton

Annexe : Extrait du plan de situation « Sécurisation du giratoire du Bré/Centre ».





commune de
CRISSIER

Sécurité du giratoire de Bré-Centre
Situation projetée

MISE A L'ENQUETE

Date de mise à l'enquête
10.09.2021

Document
BOC

Version
J03

Statut
EXTRAIT

HOLINGER SA
CH-1012 Fribourg
Téléphone 031 641 61 00, Fax 031 641 61 05
Email: contact@holinger.ch | www.holinger.ch

HOLINGER

- Légende**
- Bordure franchissable
 - Chaussée
 - Trottoir bas +3cm / accès
 - Trottoir +13cm / îlots
 - Élément supprimé
 - Marquage existant
 - Nouveau marquage